



Secteur médico-social  
**Porteur de projet :**  
CENTRE INRIA BORDEAUX,  
Université / Centre de recherche,  
Public, CONSEL Charles Professeur  
d'Université

**Public :**  
Enfants handicapés  
**Territoire de l'action :**  
Académie de Bordeaux / Collèges Aquitains  
Gironde  
**Coordonnées :**  
200 avenue de la Vieille Tour  
TALENCE  
33400  
charles.consel@inria.fr  
<http://www.inria.fr/centre/bordeaux/actualites/le-projet->

### ● Action technique et/ou technologique

Utilisés par les acteurs de la vie scolaire, à savoir les familles, les enseignants et les auxiliaires de vie scolaire, le package « Collège+ » contient :

1. Des **applications personnalisées d'assistance à la vie scolaire** avec des prompts numériques délivrant étape par étape des photos in situ avec support verbal pour soutenir l'acquisition de routines de classe (pour réaliser des activités telles que se rendre en classe d'inclusion, trouver sa place, prendre des notes, gérer son agenda, ses devoirs, etc.) et l'acquisition de routines de communication verbale (invitant l'élève à initier des actes langagiers ou à répondre à son professeur ou à ses camarades de classe).

1. Des **applications de remédiation communicationnelle** sous forme de jeux éducatifs :

- – « L'Emotomètre » : gestion et mentalisation des émotions de soi
- – « Quel est mon symbole ? » : entraînement du maintien du regard sur des visages puis sur des scènes

L'action a été mise en œuvre sur le terrain.

L'autisme est un Trouble Envahissant du Développement (TED) qui se caractérise principalement par l'atteinte de trois grandes composantes des interactions sociales, la communication et des comportements restreints, répétitifs et stéréotypés. L'autisme toucherait près de 440 000 personnes en France et la prévalence estimée de l'autisme infantile est d'un sur 500 enfants, et ses conséquences sociales constituent en conséquence un véritable enjeu de santé publique (Haute Autorité de Santé / Mars 2012). Le 3<sup>e</sup> plan Autisme (2013-17) annoncé en mai dernier par Madame Marie-Arlette CARLOTTI, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, place de manière prioritaire le renforcement de l'inclusion scolaire et l'accompagnement scolaire des enfants avec troubles du spectre autistique (TSA). Cette priorité s'accorde avec le rapport de 2012 de l'UNESCO qui préconise des rénovations pédagogiques et notamment celle de l'usage des nouvelles technologies comme support d'accompagnement des élèves porteurs de handicap. Si depuis 2005, la « loi handicap » incite à l'inclusion scolaire des enfants avec handicap pour leur permettre un meilleur devenir socioprofessionnel, l'autisme bien souvent compromet l'intégration sociale et scolaire en classe ordinaire du fait des difficultés que rencontrent ces personnes pour les actes langagiers, la mise en place de routines scolaires, l'autorégulation des émotions ou encore pour fixer le regard de son interlocuteur

## Pertinence et contexte de l'action

### ● Objectifs

Depuis 2012, en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation Nationale, l'équipe Phoenix du Centre Inria Bordeaux développe un programme de recherche visant à construire et à valider l'efficacité d'un assistant scolaire numérique sur tablette auprès d'élèves en ULIS en leur proposant des outils (i.e., applications) pour soutenir leurs activités pédagogiques et communicationnelles, et ceci, pour renforcer et soutenir leur inclusion scolaire dans des enseignements fondamentaux.

### ● Thématique

[Accessibilité](#), [Aide aux aidants](#), [Education](#), [Handicap](#), [Qualité de vie](#)

### ● Innovation

Il s'agit de la première étude utilisant les NTIC pour soutenir l'inclusion scolaire de collégiens avec handicap cognitif

## Impact

### ● Résultats

En post-exposition de la tablette, est attendue une Amélioration :

- 1) des comportements socio-adaptatifs en milieu scolaire (questionnaire EQCA-VS auprès de l'enseignant) ;
- 2) de la qualité de vie des élèves autistes en milieu scolaire (questionnaire AUQUEI auprès des élèves et parents) ;
- 3) des comportements communicationnels verbaux directs (enregistrement au fil de l'eau des échanges verbaux de l'élève en classe) et des comportements communicationnels indirects

### ● Reconnaissance de l'action

A remporté un appel à projet, Autre reconnaissance officielle Prix "Impulsion" du Ministère de l'Éducation nationale